



## **Compte Rendu Conseil Municipal du 09 Février 2023**

Présents : Chantal Ayouaz, Régine Fortis, Henri Desplan, Jean Michel Desplan, Henri-Pierre Fabre, Alban Dubois

Absent : Sylvain Camus

Secrétaire séance : Desplan Jean Michel

La séance est ouverte à 17h30 .

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 23 Novembre 2022 qui est adopté à l'unanimité.

M. Le Maire demande au conseil de rajouter à l'ordre du jour la vente de bois d'œuvre, la couverture de la maison Lafont, l'embauche d'une employée, le prix des rotations d'hélicoptère pour Aouéran et le prix de vente des tee-shirts de Melles. Cette demande est adoptée à l'unanimité.

### **1) Vente de bois d'œuvre :**

Les familles Cotillon et Boucheron veulent acheter du bois d'œuvre pour leur scierie. Le prix fixé par le CM est de 25E.

Délibération votée à l'unanimité.

### **2) Couverture maison Lafont :**

Le toit de la maison Lafont qui rentre dans les biens vacants est très délabré, la bâche qui s'y trouvait s'est envolée. Il faut demander à un professionnel d'intervenir pour remettre une bâche.

Délibération votée à l'unanimité.

### **3) Embauche d'une employée :**

Monique Desplan, employée par la Commune pour le ménage dans la Mairie voit son contrat d'un an arriver à son terme. Il faut lui refaire un nouveau contrat d'un an (8h/mois).

Délibération votée à l'unanimité.

### **4) Prix hélicoptère :**

Lors de l'inauguration de la cabane d'Aouéran, des rotations en hélicoptère ont eu lieu pour le transport de personnes. Le prix de ces rotations qui était de 50€ par personne n'avait pas été fixé en

Conseil municipal. Il s'agit donc de délibérer pour officialiser ce prix.

Délibération prise à l'unanimité.

#### 5) **Prix des tee-shirts** :

Le prix de vente des tee-shirts de Melles doit être fixé annuellement. Il est de 15€. Le Conseil souhaite garder ce prix.

Délibération prise à l'unanimité.

#### 6) **Reprise Auberge du Crabère** :

La Commune a reçu des candidatures et a sélectionné un couple qui est venu faire un essai concluant lors d'un week-end à Melles. Il s'agit de Dominique et Urani Soupot. Ouverture si possible début Mai.

Délibération prise à l'unanimité.

#### 7) **Mur de Presbytère** :

Un mur du presbytère est tombé. L'assurance a été contactée. La franchise serait de 3 000€. Un devis a été proposé de 7 481,10€.

Délibération prise à l'unanimité.

#### 8) **Échange de parcelles** :

Échange de parcelles avec M. Auban Jean Marc. Il s'agit de deux parcelles situées dans le village (sous l'ancienne école) en échange de parcelles situées La Gouade.

N° des parcelles : C 1104, 1107, 1112, 1114, 1115, 1119, 1120, 1122, 1126, 1130, 1321, 1350, 1363, 1852, 1857 et 1868.

Superficie : 3,64 ha pour une valeur estimée à 3 500€. Cet échange ne coûte rien à la Commune.

Délibération prise à l'unanimité.

#### 9) **Questions diverses** :

**Poulailler municipal** : Le poulailler fonctionne bien, les détritiques organiques y sont déposés de plus en plus. D'autres poules vont arriver, il y aura donc une vingtaine de poules, quelques ajustements à effectuer : faire imprimer un panneau informatif sur la procédure, essayer d'autres parcelles avec un système de poulailler mobile portatif.

**Composteurs** : toujours à l'étude avec la Communauté de communes. Ils seraient situés à proximité des ateliers municipaux, du cimetière et du poulailler, au centre du village. La CDC fournirait des bio seaux à la population.

**Cabanes** : le prix de location des cabanes d'UIs et de Sestagnous, actuellement de 6€ par personne et par nuit est jugé trop bas par le Conseil. La commission citoyenne pour les cabanes va être

constituée cette année comme prévu. Elle va être consultée pour avis sur ce sujet et sur d'autres sujets concernant les cabanes.

La commission sentier qui a vu le jour l'année passée va également reprendre du service pour, entre autres, nettoyer des chemins et baliser des sentiers de randonnée autour du village.

**Boulangier** : Arthur Guerin boulanger dans une structure municipale souhaite venir dans les Pyrénées et notamment à Melles.

Problème pour le moment, trouver un local.

**Jumelage** : projet de jumelage avec la Commune de l'Île de Sein dans le Finistère (29). Discussions en cours.

**Soirée AREMIP** : le jeudi 23 février à 20h30 dans la salle des fêtes, soirée qui aura pour objectif de partager avec les habitants et les élus du territoire, les observations réalisées en 2022 sur le plateau d'Uls et de sensibiliser aux enjeux de ce site naturel remarquable.

**Fontaines du village** : rénovation prévue par la Communauté de Communes des 2 fontaines une à l'entrée du village et une à la sortie d'ici 1 à 2 ans.

**Projection petite laine** : projection d'un film à Melles, "**petite laine**" documentaire de 45mn de Catherine Lafont, date à définir.

Laines Paysannes est une jeune entreprise ariégeoise qui récolte la laine des moutons pour fabriquer des vêtements et des tapis tissés à la main.

Elle contribue à faire revivre cette filière, autrefois importante dans la région. C'est un pari ambitieux mais les difficultés économiques font régulièrement vaciller l'équilibre.

Animés par des valeurs éthiques et une passion de l'artisanat, les membres de l'équipe se bagarrent pour faire avancer le navire.

Chaque saison est un nouveau cap à passer.

**Cabane d'Uls** : la Commune souhaite rénover la cabane ouverte au public sur le GR10, mais obligation par l'ABF de reconstruire le toit en ardoises ce qui est une aberration à cette altitude où aucune cabane ne dispose d'un tel toit. Il serait bon que l'ABF sorte de son bureau pour se rendre compte de la réalité sur le terrain.

Problème, il faut le feu vert de l'ABF pour avoir une autorisation de travaux.

**Arbres au bord de la D44H sur la côte de Melles** : continuer à contacter les propriétaires des parcelles concernées.

**Maraîcher** : pour son projet, Simon a décidé d'acheter une grange à la sortie du village et cherche à acheter des terrains pour pouvoir produire des légumes locaux.

**Coupe affouagère** : Le tirage au sort a eu lieu en réunion du conseil municipal concernant les demandes de coupe de bois déposées en Mairie.

Voici le résultat :

Durey Philippe - Lot 5

Rougé Henri - Lot 2

Castéran Samuel - Lot 1

Grondin Cédric - Lot 4

Baque Julie - Lot 3

Avant de commencer la coupe, prévenir Monsieur Ugo MOREUX - responsable ONF au

06.27.45.42.04

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h. Monsieur Le Maire remercie son Conseil municipal pour son dévouement au service de la collectivité Melloise.

Les membres du Conseil,

Le Maire,  
Alban Dubois